

# Directive 3

## CANDIDA AURIS

IRD PQ site Hamel et site St-Louis (excluant clinique externe ou ambulatoire)

- Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI)
- Unité de réadaptation fonctionnelle intensive en déficience physique (URFI-DP)

Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

### DÉFINITIONS

**Usager porteur :** Personne colonisée ou infectée par le *Candida auris*

**Usager colonisé :** Personne chez qui le *Candida auris* a été identifié en laboratoire, à partir d'un spécimen non stérile (ex. : nez ou aines ou aisselles), sans évidence d'infection associée

**Usager infecté :** Personne chez qui le *Candida auris* a été identifié en laboratoire, à partir d'un spécimen stérile ou non (ex. : urine ou plaie ou sang), avec évidence de signes et symptômes d'infection associée

**Contact étroit :**

Tout usager qui :

- A séjourné plus de quatre heures cumulatives dans la même chambre qu'un cas (colonisé ou infecté)

**OU**

- A partagé la même toilette de la chambre d'un cas (colonisé ou infecté) alors qu'aucune mesure de prévention et contrôle des infections (PCI) n'était mise en place

**OU**

- Séjourne dans la chambre qui a été libérée par un cas confirmé, dans ce cas, contacter le Service de PCI pour évaluation

**Contact élargi :**

Tout usager qui :

- A séjourné sur la même unité qu'un cas (colonisé ou infecté) de *Candida auris* pendant 24 heures ou plus

**OU**

- A reçu des soins et des services des mêmes travailleurs de la santé (TdeS) alors qu'aucune mesure de PCI n'était mise en place

### PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

Pour toute la durée des précautions additionnelles (PA) :

- À l'extérieur à la porte de la chambre ou de la zone usager :
  - Placer une affichette PA **CONTACT**
  - Suivre les indications pour mettre l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et le retirer
  - Rendre disponibles l'ÉPI et des lingettes désinfectantes à base de peroxyde d'hydrogène
- À l'intérieur de la chambre ou de la zone usager :
  - Placer un chariot à lingerie souillée

### DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Informer l'usager de demeurer dans sa chambre pour toute la durée des PA
- Pour les usagers qui ne respectent pas les mesures de PA, contacter le Service de PCI (ex. : trouble cognitif)
- Compléter et acheminer la feuille de déclaration d'un pathogène au Service de PCI : [Formulaire-54 : Déclaration d'une infection suspectée ou d'un agent pathogène](#)
- Identifier tous les **CONTACTS ÉTROITS** lors de la découverte d'un nouveau cas

# Directive 3

## CANDIDA AURIS

### POUR TOUS LES USAGERS, EN TOUT TEMPS ET POUR TOUTES INTERVENTIONS :

- Appliquer rigoureusement les pratiques de base. Se référer : [Guide de standards des bonnes pratiques en prévention et contrôle des infections](#)
  - Prêter une attention particulière au respect de l'hygiène des mains (HDM) selon les 4 moments avec une solution hydroalcoolique (SHA) ou avec de l'eau et du savon par tous les travailleurs de la santé, les usagers, les visiteurs et les personnes proches aidantes
    - Consulter le : [Protocole relatif à l'hygiène des mains](#)

### DIRECTIVES CHAMBRE/TOILETTE

#### 1er choix : Chambre individuelle avec toilette individuelle

#### 2e choix : Chambre partagée avec toilette partagée

- Regrouper deux cas de *Candida auris*
- Éviter d'héberger avec un usager porteur d'une bactérie multirésistante
- Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppe hygiénique à l'un des usagers selon l'état clinique de ceux-ci

### DURÉE DES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

- Appliquer les précautions additionnelles contact pour toute la durée du séjour
- Si le séjour se prolonge au-delà de trois mois, aviser le Service de PCI

### DÉPISTAGES

ADMISSION	FRÉQUENCE	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)	COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Usager transféré directement d'une installation de soins hors Québec</li><li>• Usager avec histoire d'hospitalisation, ou ayant reçu des soins de santé dans la dernière année dans une installation de soins hors Québec</li><li>• Usager transféré directement d'une installation de soins au Québec avec éclosion active en cours</li><li>• Usager avec histoire d'hospitalisation d'une durée de 24 heures et plus consécutives dans les deux mois précédant la date de début d'éclosion sur l'unité touchée. Si unité non connue, considérer l'installation en entier</li><li>• Usager identifié comme un <b>contact étroit</b>, qui a eu son congé avant d'avoir eu trois résultats cumulatifs négatifs, lors de sa réadmission 12 mois et moins après son congé</li><li>• Usager identifié comme un <b>contact élargi</b>, qui a eu son congé avant d'avoir eu trois résultats cumulatifs négatifs, lors de sa réadmission 12 mois et moins après son congé</li></ul>	Jour 0 Jour 7 Jour 14	<b>PA CONTACT</b>	Maintenir les PA et les retirer à la réception du résultat négatif du jour 14

# Directive 3

## CANDIDA AURIS

EN COURS DE SÉJOUR — LORS DE LA DÉCOUVERTE D'UN CAS	FRÉQUENCE	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)	COMMENTAIRES
CONTACT ÉTROIT	Jour 0 Jour 7 Jour 14	PA CONTACT	Maintenir les PA et les retirer à la réception du résultat négatif du jour 14
CONTACT ÉLARGI		AUCUNE	
Usager non identifié comme un contact étroit ou élargi en cours d'hospitalisation	Déterminé par le Service de PCI		
UNITÉ AVEC PORTEUR CONNU (COLONISÉ OU INFECTÉ)	FRÉQUENCE	PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)	COMMENTAIRES
TOUS LES USAGERS DE L'UNITÉ	<b>1 FOIS/SEMAINE</b> Dernier dépistage quatre semaines minimum après le départ du porteur connu	AUCUNE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier la journée de dépistage avec le laboratoire référant</li> <li>Ne pas tenir compte des prélèvements faits à l'admission</li> </ul>

### SITES DE DÉPISTAGE

- 1 dépistage aux aisselles et aux aines avec un seul écouvillon
- 1 dépistage au niveau du nez avec un seul écouvillon

Se référer : [Document | Gustav/Guide](#)

Selon le contexte épidémiologique, le Service de prévention et contrôle des infections (PCI) peut recommander d'effectuer un dépistage à d'autres sites, par exemple :

- La gorge
- Les plaies
- Le rectum
- Le(s) site(s) de cathéter(s)
- Dans l'urine
- Dans les sécrétions endotrachéales

### GESTION DU MATÉRIEL DE SOINS ET DE SERVICES

- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'utilisateur (exemple : chaise d'aisance, thermomètre, etc.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
  - Jeter ce type de matériel après utilisation
- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre ou dans la zone usager
- Nettoyer/désinfecter tout matériel réutilisable avant de l'utiliser pour un autre usager
  - Se référer aux : [Procédures générales de nettoyage/désinfection du matériel non-critique partagé](#)

# Directive 3

## CANDIDA AURIS

### TRAITEMENTS ET EXAMENS

- Effectués dans la chambre ou la zone usager, avec du matériel réservé à l'usage exclusif de l'usager ou pouvant être nettoyé/désinfecté ou jeté
- Si nécessité (ex. : physiothérapie) de quitter la chambre ou la zone usager, contacter la conseillère en PCI pour une modulation des mesures
- Si risque de déconditionnement : utiliser les outils cliniques disponibles auprès de la direction programme clientèle

### DÉPLACEMENTS ET TRANSFERT

#### **EN CAS DE DÉPLACEMENT ESSENTIEL**

##### Avant d'entrer dans la chambre ou la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre
- Appliquer les PA « À l'entrée »

##### Avant de quitter la chambre ou la zone usager

- S'assurer que l'usager porte :
  - Des vêtements propres
  - Une culotte d'incontinence propre, le cas échéant
- Recouvrir les plaies d'un pansement étanche, le cas échéant
- Demander à l'usager d'effectuer l'HdM
- Recouvrir l'usager avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- Retirer l'ÉPI « À la sortie »

##### Au retour dans la chambre ou la zone usager

- Appliquer les PA « À l'entrée »
- Demander à l'usager d'effectuer l'HdM
- Disposer du drap, le cas échéant
- Privilégier de réserver à l'usage exclusif de l'usager le fauteuil roulant
- Si impossible :
  - Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de lingettes désinfectantes de peroxyde d'hydrogène
- Retirer l'ÉPI « À la sortie »

#### **Lors d'un transfert vers un autre établissement ou installation ou département**

##### Usager porteur (colonisé ou infecté)

#### **OU**

##### Usager contact étroit et élargi

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'usager requiert des PA

# Directive 3

## CANDIDA AURIS

### SOINS D'HYGIÈNE

- Effectués à la chambre pour toute la durée des PA
- Maintenir les soins d'hygiène corporelle pour les usagers
- Changer quotidiennement :
  - La literie
  - Les vêtements de l'usager

### SERVICE ALIMENTAIRE

Selon les normes de l'établissement

### BUANDERIE

Selon les normes de l'établissement

### VISITEURS ET PROCHES AIDANTS

Les TdeS doivent accompagner et faire de l'enseignement pour :

- Informer du risque de transmission
- Effectuer l'HdM en entrant et en sortant de la chambre
- Appliquer les PA en se référant à l'affichette, si participation aux soins
- Quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes

### DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Appliquer la procédure d'entretien quotidienne et terminale par le Service d'hygiène et salubrité avec un produit à base de **peroxyde d'hydrogène**

Lors de l'entretien terminal :

- Jeter toutes les fournitures non lavables, sauf si elles sont dans un distributeur fermé
- Changer les rideaux séparateurs

### GESTION DES DÉCHETS

Selon les normes de l'établissement

### STAGIAIRES, ÉTUDIANTS ET RÉSIDENTS/EXTERNES

- Les soins à l'usager doivent être effectués uniquement par du personnel adéquatement qualifié
- Pour toutes autres questions, se référer à la Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)

### MANIPULATION DES DÉPOUILLES

Appliquer les PA contact requises dans la chambre ou la zone usager

# Directive 3

## CANDIDA AURIS

### ÉCLOSION

#### DÉFINITION

Identification d'un cas nosocomial confirmé d'infection ou de colonisation, par une même souche/clade de *Candida auris* que le cas index, avec un lien épidémiologique entre eux

#### DIRECTIVES COMPLÉMENTAIRES

- L'éclosion est confirmée par le Service de PCI
- Renforcer les pratiques de base en insistant sur l'HdM
- S'assurer que l'affiche *Avis d'éclosion* est installée visiblement aux entrées de l'installation et des unités concernées
- Transmettre lors du rapport interservices les *Directives d'éclosion à l'intention du personnel* et s'assurer de leur respect
- Se référer au document de *Directive PCI relative à la gestion intégrée des éclosions en milieu de vie et de soins*
- Réaliser des audits pour vérifier l'application de l'HDM et des précautions additionnelles, ainsi que pour évaluer la désinfection de l'environnement.

#### HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Augmenter la fréquence des *high touch* à 2x/jour des aires communes et des chambres en PA

#### FIN D'ÉCLOSION

Déterminée par le Service de PCI :

- Lorsqu'aucun nouveau cas n'a été découvert pendant un minimum de quatre semaines consécutives suivant l'identification du dernier cas (colonisé ou infecté) confirmé.